

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-27/2023

Objet : Attribution d'un marché de travaux pour le recâblage électrique de l'ensemble scolaire Georges Brassens.

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-six juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – SALATA Philippe.

Excusés : GARO Carine – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – MANGIONE Sylvie.

Absents : BABILLON Agnès – VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : GARO Carine à GRANGER Anne-Marie – ROBIN Christelle à WOZNIAK Jean-Marie – LABLANQUI Jean-Marie à GIROT Dominique – MANGIONE Sylvie à VEY-FARCE Cathy.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code de la commande publique,
- ◆ Vu la mise en concurrence du 8 juin 2023, date limite de remise des offres au 22/06/2023 à 12H00,
- ◆ Vu l'analyse des offres,

Considérant qu'il convient de recâbler l'ensemble scolaire Georges Brassens, en effet, de nombreuses modifications ont eu lieu au fil des années créant ainsi une incohérence et des difficultés pour la recherche et la résolution de problèmes électriques.

Considérant que, 3 entreprises ont été consultées et que 3 entreprises ont déposées un dossier avant la date limite de remise des offres fixée au 22 juin 2023 à 12H00.

Considérant qu'il est proposé de retenir l'offre variante de l'entreprise JGE au regard du tableau d'analyse ci-après :

N°	Entreprise	Prix		Technique				Remarque
		Montant offres. Base € HT	Montant après vérif. Base € HT	MOYENS EN PERSONNEL & MATERIELS ET ORGANISATION DU CHANTIER	PROVENANCE ET QUALITE DES MATERIAUX, SUIVI DE LA QUALITE ET CONTRÔLE	DELAIS ET MOYENS MIS EN OEUVRE POUR RESPECTER CES DELAIS	VISITE DU CHANTIER	
	JGE	55 923,00	55 923,00	Moyens humains suffisants, 1 responsable de travaux, 4 ouvriers qu Moyens matériels satisfaisant	Références fourniture / fournisseurs du matériel conformes au CCTP et fiches matériels jointes à l'offre Méthode de suivi de la qualité et contrôles correctement détaillés	L'entreprise s'engage à respecter les délais et finir avant la rentrée.	L'entreprise a fait la visite du chantier.	L'entreprise propose une variante pour un montant de 48 486€ ht qui est conforme.
	MEHELEC	61 713,00	61 713,00	Moyens humains suffisants, 1 responsable de travaux, 3 à 7 ouvriers Moyens matériels satisfaisant	Références fourniture / fournisseurs du matériel conformes au CCTP et fiches matériels jointes à l'offre Méthode de suivi de la qualité et contrôles correctement détaillés	L'entreprise s'engage à respecter les délais.	L'entreprise n'a pas fait la visite du chantier.	
	BET ECAD	63 642,00	63 642,00	Moyens humains suffisants, 1 responsable de travaux, 1 ouvrier Moyens matériels satisfaisant	Références fourniture / fournisseurs du matériel conformes au CCTP et fiches matériels jointes à l'offre Méthode de suivi de la qualité et contrôles correctement détaillés	L'entreprise s'engage à respecter les délais.	L'entreprise n'a pas fait la visite du chantier.	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ATTRIBUE le marché de travaux de recâblage électrique du l'ensemble scolaire Georges Brassens à l'entreprise JGE aux conditions suivantes :

Montant HT : 48 488.00 €

AUTORISE le Maire à signer le marché et à effectuer toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution du contrat (avenants, résiliation, etc.).

DIT que les crédits suffisants sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 28 juin 2023.

Le Maire
Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK